

Strasbourg, le 13 juin 2015

EPAS (2015) 49

Comment promouvoir la durabilité sociale des événements sportifs majeurs

Rencontre informelle de mise en réseau ministérielle
Bakou, Azerbaïdjan

le 13 juin 2015

organisée par l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) du Conseil de l'Europe, en coopération avec le ministère du Sport de la République d'Azerbaïdjan

Rapport exécutif préparé par le Secrétariat de l'APES



TABLE DES MATIÈRES

Résumé de la réunion.....	4
Introduction.....	4
Exposés liminaires	4
Tour de table sur le thème « Comment promouvoir la durabilité sociale des événements sportifs majeurs ? »	4
Conclusions de la présidence	6
Informations relatives aux activités de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES)	8
Annexe I – Liste des participants.....	10
Annexe II - Programme	14



Hall de cristal, Bakou

Avant-propos

Après les Jeux olympiques d'hiver de Sotchi, en 2014, c'est la deuxième fois que l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) du Conseil de l'Europe a mis à profit un grand événement sportif – les Jeux européens de Bakou – pour réunir les ministres européens responsables du sport. La rencontre informelle de mise en réseau ministérielle qui s'est déroulée à Bakou faisait suite aux débats qui ont eu lieu il y a un an à Sotchi sur un héritage positif des grands événements sportifs. À Bakou, l'attention s'est reportée sur la durabilité et l'héritage sociaux des grands événements sportifs. Se fondant sur les conclusions tirées de cette réunion, l'APES développera plus avant ces questions d'actualité et fera rapport aux ministres responsables du sport.

Résumé de la réunion

Introduction

La rencontre informelle de mise en réseau ministérielle du Conseil de l'Europe est un événement qui aborde les questions de sport à un niveau pan-européen. Elle a eu lieu à Bakou le 13 juin 2015 à l'invitation du ministère du Sport de la République d'Azerbaïdjan, le lendemain de l'ouverture officielle des premiers Jeux européens. Elle a été organisée en coopération avec l'Accord partiel élargi sur le Sport du Conseil de l'Europe, présidée par M. Azad RAHIMOV, ministre du Sport de la République d'Azerbaïdjan, et ouverte par Mme Wendela KUPER, présidente de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) et M. Stanislas FROSSARD, secrétaire exécutif de l'APES. Le thème de l'événement était le suivant : «Comment promouvoir l'héritage positif des événements sportifs majeurs?».

Exposés liminaires

Durant sa présentation introductive du thème « Comment promouvoir la durabilité sociale des événements sportifs majeurs ? », M. Azad RAHIMOV a mis en avant le rôle que peut jouer le sport pour aider les citoyens, les communautés et les nations à se réaliser pleinement. Il a affirmé que les ministres responsables du sport se trouvent donc dans une position privilégiée et qu'ils peuvent améliorer de manière concrète et durable le bien-être communautaire en favorisant l'essor de l'éducation et de la santé, ainsi que le progrès et la paix à travers le sport. Les Jeux européens qui se sont déroulés à Bakou du 12 au 28 juin 2015 ont été conçus de façon à amplifier ces effets et à faire profiter le plus grand nombre des bienfaits du sport, toutefois de manière durable.

Mme Wendela KUPER s'est félicitée de ce que les Jeux européens de Bakou rassemblent des personnes d'âges, de races, de nationalités, de religions, d'orientation ou d'identité sexuelle les plus divers – tous unis dans un esprit de compétition amicale et de bonne volonté. Selon elle, les grands événements sportifs peuvent être bénéfiques pour la société et jouer le rôle de catalyseurs du progrès économique et/ou social, si tant est qu'ils soient bien planifiés et appuyés par une stratégie et une philosophie fortes. Afin de mieux mesurer, évaluer et planifier l'impact social de ce type d'événements, il serait bon que l'APES développe, en collaboration avec les parties prenantes, une méthodologie commune relative par exemple aux définitions, normes, indicateurs et outils.

Tour de table sur le thème « Comment promouvoir la durabilité sociale des événements sportifs majeurs ? »

Les participants suivants ont pris la parole au cours des débats :

M. Romain SCHNEIDER
Ministre du Sport
LUXEMBOURG

M. Ihor ZHDANOV
Ministre de la Jeunesse et des sports
UKRAINE

M. Emidio GUERREIRO
Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux sports
PORTUGAL

M. Stavros KONTONIS
Ministre adjoint de la Culture, de l'éducation et des cultes
GRÈCE

M. Thierry BRAILLAIRD
Secrétaire d'Etat chargé des Sports
FRANCE

M. Tariel KHECHIKASVILI
Ministre du Sport et de la jeunesse
GEORGIE

Mme Clea HADJISTEPHANOU PAPAELLINA
Présidente de l'Organisation chypriote des sports
CHYPRE

M. Harri SYVASALMI
Directeur du Sport,
Ministère de l'Éducation et de la culture
FINLANDE

M. Vanja UDOVICIC
Ministre de la Jeunesse et des sports
SERBIE

Mme Gabriela SZABO
Ministre de la Jeunesse et des sports
ROUMANIE

Mme Birgitta KERVINEN
Vice-présidente du Comité consultatif de l'APES

Mme Sarah LACARRIERE
Présidente du Comité consultatif de l'APES

Les représentants ont remercié les autorités azerbaïdjanaises ainsi que le Conseil de l'Europe

pour la préparation de cette réunion : en effet, c'est à la faveur de ce type d'événement que les décideurs européens peuvent se rencontrer, partager des informations, améliorer la coopération et promouvoir les normes européennes dans le domaine du sport. Ils ont trouvé fort intéressante la fiche d'information de l'APES¹ sur le thème « Comment promouvoir la durabilité sociale des événements sportifs majeurs ? », qui a très utilement éclairé et structuré les échanges.

Il y a eu quasi consensus sur le fait que les manifestations sportives pouvaient présenter des avantages divers et variés, par exemple pour la cohésion sociale, la participation à des activités sportives, le développement de compétences individuelles et la création de savoir-faire spécifiques, à condition qu'elles soient soigneusement planifiées et gérées. Les autorités gouvernementales pourraient jouer un rôle crucial en fournissant un cadre normatif fondé sur des principes de bonne gouvernance et d'éthique afin de promouvoir la durabilité sociale des événements sportifs. En fournissant ce cadre, il faudrait que les pays hôtes, les organisateurs d'événements et autres intervenants s'assurent d'utiliser les ressources disponibles de manière efficace et durable et œuvrent à une approche holistique de l'héritage. Ces mesures viseraient en outre à mettre fin à de mauvaises pratiques de gouvernance ou de gestion et à la corruption, contribuant ainsi à augmenter les probabilités d'un retour positif sur investissement et d'effets bénéfiques à long terme pour la société.

L'agenda 2020 du CIO a été favorablement accueilli. Il invite les villes candidates à présenter une proposition qui corresponde à leurs besoins à long terme en matière de planification sur le plan sportif, économique, environnemental et social et à éviter d'opter pour des projets fortement consommateurs en ressources et ayant des répercussions sociales négatives comme le déplacement des habitants.

Conclusions de la présidence

Le président de la rencontre informelle de mise en réseau ministérielle qui s'est tenue le 13 juin 2015 à Bakou, Azerbaïdjan, est parvenu aux conclusions suivantes :

Durabilité et héritage sociaux des événements sportifs

L'opinion publique, ainsi que la recherche scientifique sur la durabilité et sur l'héritage des événements sportifs se sont dans un premier temps concentrées sur les aspects économiques et environnementaux de ces derniers, la composante sociale en étant pour l'essentiel exclue. Pourtant, afin qu'un événement sportif puisse laisser un héritage durable et positif, il convient de prendre en considération et d'intégrer les dimensions économique, environnementale et sociale. Il faut également que les gouvernements jouent un rôle stratégique dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes de durabilité fixant des objectifs économiques, environnementaux et sociaux équilibrés. Cette démarche holistique devrait devenir une norme internationale et les aspects sociaux de l'organisation d'une manifestation sportive et les aspects sociaux devraient être abordés en se basant sur les valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. Cette dimension devrait être prise en compte non seulement pour les grands événements sportifs, mais aussi pour tous les autres.

¹ Voir document EPAS (2015) 16rev2

Il conviendrait que l'APES face un bilan des cadres normatifs pertinents en vigueur et rende compte des progrès accomplis au cours de la prochaine réunion ministérielle.

Reconnaissance de l'importance sociale, environnementale et économique des événements sportifs

La recherche a établi que, soigneusement planifiés, les événements sportifs pouvaient avoir des retombées sociales, environnementales et économiques aux niveaux régional, national, voire international. S'il est relativement aisé de mesurer l'impact économique et environnemental des grandes manifestations sportives, en raison de leur caractère physique et concret, il est plus difficile de mettre au point une méthodologie permettant d'en évaluer leurs conséquences sociales.

L'APES devrait, en étroite coopération avec les organisations sportives et autres parties prenantes compétentes, revoir les outils actuels ou en concevoir de nouveaux et définir des indicateurs en matière de durabilité sociale dans le but d'améliorer les méthodes de collecte de données utiles.

Appui méthodologique à la gestion de la durabilité sociale des grands événements sportifs

Même si l'accent est principalement mis sur la durabilité environnementale et économique, on dispose tout de même de quelques ressources utiles en matière de durabilité sociale, telle la norme ISO 26000 : responsabilité sociétale, et les indicateurs de performance de la Global Reporting Initiative. Les organisateurs de grands événements sportifs sont encouragés à utiliser ces ressources et à les appliquer selon les besoins.

Il serait bon que l'APES encourage les échanges d'expériences et de bonnes pratiques sur les stratégies et outils (gouvernementaux) en rapport avec la durabilité et l'héritage sociaux et ce, de la phase de mise en candidature à celui du suivi de la durabilité. Il peut s'agir par exemple de la fierté civique, du sport pour tous, de la culture, de l'égalité entre les sexes, de l'intégration sociale, de la santé publique, du tourisme, etc.

Coopération avec les parties prenantes

La coopération avec les différentes parties prenantes est la clé du succès. Les gouvernements et les organisateurs d'événements doivent dès les premières étapes chercher à instaurer un dialogue et une coopération pour mettre en œuvre une approche holistique de gestion d'un événement sportif.

Il faut en outre que l'APES s'emploie à coopérer avec d'autres organisations internationales, et également avec des organisations sportives, ce qui pourrait lui apporter un soutien similaire concernant les problèmes économiques et environnementaux.

Informations relatives aux activités de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) par M. Stanislas FROSSARD, Secrétaire exécutif de l'APES

L'APES offre une plateforme de coopération intergouvernementale entre les autorités publiques de ses États membres. Il favorise aussi le dialogue entre les pouvoirs publics, les fédérations sportives et les ONG. L'APES vise à promouvoir le développement du sport dans la société moderne, et à mettre l'accent sur ses valeurs positives. Il contribue à une meilleure gouvernance, afin de rendre le sport plus sain, plus sûr, et conforme à une éthique élevée. L'APES élabore des politiques et des normes, en assure le suivi et contribue au renforcement des capacités et à l'échange de bonnes pratiques. Pour établir ses propres stratégies, l'APES se fonde sur des instruments normatifs du Conseil de l'Europe tels que la Charte européenne du sport, le Code d'éthique sportive, la Convention européenne sur la violence de spectateurs, la Convention contre le dopage et la Convention sur la manipulation de compétitions sportives.

Différentes recommandations, initialement préparées par l'APES, ont été adoptées par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe sur des questions d'éthique sportive, d'autonomie du mouvement sportif, ainsi que sur la lutte contre les matchs arrangés et la protection des enfants et des jeunes sportifs contre des problèmes liés aux migrations. Des recommandations plus anciennes telles que la Charte européenne du sport ou la recommandation sur les facilités d'octroi de visas aux participants à des compétitions font l'objet d'activités de suivi régulières. Une nouvelle recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport a été adoptée par le Comité des Ministres le 21 janvier 2015.

Dans le passé, des activités de sensibilisation et de coopération ont été réalisées sur les questions de la promotion de la diversité dans et par le sport, en se concentrant successivement sur différents groupes (minorités ethniques, personnes handicapées, femmes, enfants, personnes en détention, etc.). Les 19-20 novembre 2015, l'APES organisera une conférence politique sur la tolérance et la diversité grâce à l'enseignement de l'éducation physique à Bled (Slovénie), en collaboration avec le ministère de l'Éducation, des sciences et du sport de la République de Slovénie, ainsi qu'avec le programme Pestalozzi du Conseil de l'Europe.

Enfin, l'organisation régulière de Conférences des Ministres responsables du Sport du Conseil de l'Europe se poursuit grâce à l'APES : Athènes 2008, Bakou 2010, Belgrade 2012 et Macolin en 2014. À ce jour, toutes les conférences ministérielles organisées par l'APES ont été ouvertes à l'ensemble des États membres et observateurs du Conseil de l'Europe, et pas seulement aux États membres de l'APES. Les ministres du Sport sont invités à envisager d'assister à la prochaine réunion ministérielle qui aura lieu en Hongrie en 2016.

Le programme d'activités 2015 de l'APES prévoit notamment la promotion de la nouvelle Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives, dans le but d'obtenir le plus grand nombre de signatures et de ratifications d'États européens et autres, et d'en préparer la mise en œuvre. Le soutien du mouvement sportif et des opérateurs de paris

continuera d'être sollicité, et la collaboration devrait se poursuivre avec l'Unesco, Interpol, le CIO, l'UEFA, la World Lottery Association, ainsi qu'avec des représentants d'opérateurs de paris privés.

La coopération avec l'Union européenne et le mouvement sportif se poursuivra en 2015 au travers de projets joints. En mai 2015, la conférence de clôture du projet financé par l'UE, intitulé « Pro Safe Sport » a été organisée avec succès à Rome, Italie. S'ajouteront à cela d'autres activités de coopération liées à d'éventuels nouveaux projets sur les thématiques prioritaires de l'APES.

Trente-six États sont actuellement membres de l'APES : Albanie, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Islande, Israël, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Saint-Marin, Serbie, Slovénie, Suisse et « ex-République yougoslave de Macédoine ».

Vingt-huit organisations sportives européennes (y compris l'ENGSO, l'UEFA et les COE) sont partenaires de l'Accord partiel élargi sur le Sport en tant que membres de son Comité consultatif

Web: www.coe.int/epas

Twitter: @epas_apes

Annexe I – Liste des participants

MINISTERES

Azerbaïdjan

Mr Azad RAHIMOV
Minister of Youth and Sport

Mr Ismayil İSMAYILOV
Deputy Minister

Mr Ilham MADATOV
Head of the International Relations Department
Ministry of Youth and Sport

Albanie

Dr Rauf DIMRAJ
Deputy Minister of Tourism, Cultural Affairs, Youth and Sports

Bélarus

Mr Sergey ZEZYULIN
Head of the International Relations Department

Chypre

Ms Clea HADJISTEPHANOU PAPAELLINA
Chair Cyprus Sport Organization

Estonie

Mr Tõnu SEIL
Secretary General on Sport

Finlande

Mr Harri SYVASALMI
Director of the Sport Division, Ministry of Education and Culture

France

M. Thierry BRAILLARD
Secrétaire d'Etat aux Sports

M. Pascal MEUNIER
Ambassadeur

M. Loïc DUROSELLE
Conseiller au cabinet du Ministre

Géorgie

Mr Tariel KHECHIKASVILI
Minister of Sport and Youth Affairs

Mr Anatoli KOREPANOV
Deputy Head of the International Relations and European Integration Department

Grèce

Mr Stavros KONTONIS
Deputy Minister of Culture, Education and Religious Affairs

Ms Anastasia ANASTASIADOU
Associate of the Deputy Minister

Lettonie

Ms Agra BRUNE
Advisor of Minister, Education and Science

Lituanie

Mr Edis URBANAVIČIUS
Director General of the Department of Physical Education and Sports

Luxembourg

M. Romain SCHNEIDER
Ministre des Sports

Malte

Mr Cris AGUIS
Parliamentary Secretary for Research, Innovation, Youth and Sport

Mr Jonathan BARBARA
Private Secretary

Monténégro

Mr Igor VUSUROVIC
Director for Youth and Sports Directorate

Mr Marko BEGOVIC
Adviser for international relations and high performance sport

Portugal

Mr Emidio GUERREIRO
Secretary of State for Sport and Youth

Mr Augusto BAGANHA
President of Portuguese Sport and Youth Institute

Roumanie

Ms Gabriela SZABO
Minister of Youth and Sport

Fédération de Russie

Ms Natalia JELANOVA
Adviser to the Minister of Sports

Mr Grigorii KABELSKI
Director of Department of Summer Sports

Serbie

Mr Vanja UDOVICIC
Minister of Youth and Sports

Turquie

Mr Ömer KALKAN
Director General of Sports

Mr Ozan CETINER
Head of department of General Direction of Sports

Ukraine

Mr Ihor ZHDANOV
Minister of Youth and Sport

Mr Igor ZVIZDOVSKYI
Adviser to Minister

AUTRES PARTICIPANTS

Ms Wendela KUPER
Chair of the EPAS Governing Board

Ms Sarah LACARRIERE
Chair of the EPAS Consultative Committee

Ms Birgitta KERVINEN
Representative of the EPAS Consultative Committee

**MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DU SPORT DE LA REPUBLIQUE
D'AZERBAIDJAN**

Mr Azad RAHIMOV
Minister of Youth and Sport

Mr Ismayil İSMAYILOV
Deputy Minister

Mr Ilham MADATOV
Head of the International Relations Department
Ministry of Youth and Sport

Mrs Matanat MAMMADOVA
Senior advisor of the International Relations Department
Ministry Youth and Sport

SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Secrétariat de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES)

Mr Stanislas FROSSARD
Executive Secretary of EPAS

Mr Michael TRINKER
Deputy Executive Secretary EPAS

Ms Dragana FILIPOVIC
Head of the Council of Europe office in Baku

Ms Bénédicte STEVENIN
Administrative Assistant EPAS

Ms Mohruba GAFAR-ZADA
Programme Manager Sport Conventions

Service de l'interprétation

Mr Grégoire DEVICTOR
Interpreter

Mr Luke TILDEN
Interpreter

Annexe II - Programme

Samedi le 13 juin 2015

10h00	Départ des hôtels vers le lieu de la rencontre
10h30 – 11h00	Accueil, enregistrement
11h00 – 11h05	Allocution de bienvenue: M. Azad Rahimov, Ministre de la Jeunesse et du Sport de la République d’Azerbaïdjan
11h05 – 11h15	Ouverture: Mme Wendela Kuper, Présidente du Comité de direction de l’APES
11h15 – 11h30	Présentation introductive sur les événements sportifs majeurs <ul style="list-style-type: none">• M. Azad Rahimov, Ministre de la Jeunesse et du Sport de la République d’Azerbaïdjan
11h30 – 12h15	Table ronde: la durabilité sociale des événements sportifs majeurs

Sur la base du document de réflexion EPAS (2015) 16rev2, les délégations sont invitées à discuter autour des questions suivantes:

- Quel cadre et/ou quels outils les gouvernements sont-ils en train de développer pour promouvoir la durabilité sociale et l’héritage social durable d’un événement sportif majeur ?
- Pouvez-vous identifier un projet national de votre pays qui illustre le fait que la durabilité sociale faisait partie intégrante de l’organisation d’un événement sportif majeur ? Quels enseignements peut-on en déduire ?
- Comment mieux partager nos expériences afin de promouvoir la durabilité sociale des événements sportifs majeurs ?

12h15 – 12h25	Des activités du Conseil de l’Europe dans le domaine du sport M. Stanislas Frossard, Secrétaire exécutif de l’APES
12h25 – 12h45	Questions et débat sur les activités de l’APES

- 12h45 – 13h00 **Conclusion et clôture de la rencontre ministérielle**
M. Azad Rahimov, Ministre de la Jeunesse et du Sport de la République d’Azerbaïdjan
- 13h00 – 13h30 Rencontre avec la presse
- 13h30 **Déjeuner officiel** offert par M. Azad Rahimov, Ministre de la Jeunesse et du Sport de la République d’Azerbaïdjan